

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AGGLOMERATION COUDE-DU-RHONE SE DEVOILE ET INVITE LA POPULATION A LA DISCUSSION

Martigny, le 26 février 2021 – Un logo fédérateur et une invitation : le projet d'agglomération Coude-du-Rhône dévoile son identité visuelle et appelle les habitants à discuter des mesures proposées. Bernard Monnet, préfet du district de Martigny et président du comité de pilotage du projet d'agglomération et Romain Fournier, chef de projet à l'Antenne Région Valais romand font le point sur cette étape importante.

La coordination entre transport et urbanisation ou la lutte contre le mitage du territoire passent par des solutions qui dépassent les limites administratives communales ou même cantonales. Les projets d'agglomération, soutenus par la Confédération, s'interrogent sur les défis à venir dans ces domaines et définissent des stratégies pour y répondre.

1 / 2

Le projet d'agglomération Coude-du-Rhône

Le projet d'agglomération Coude-du-Rhône s'étend sur les communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully. Bernard Monnet, préfet du district de Martigny et président du comité de pilotage explique : « Le Projet d'Agglomération (PA) du Coude du Rhône est né en parallèle du Plan Directeur intercommunal (PDi) qui concerne dix-huit communes entre Saint-Maurice et Chamoson. Ces deux études (PDi et PA) sont financées solidairement par les dix-huit communes du PDi et le canton. » Il poursuit : « Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui l'avancement de nos réflexions. Avec l'appui de bureaux spécialisés (Citec et NOMAD) et l'Antenne Région Valais romand (ARVr), nous avons défini des axes stratégiques et proposé des mesures. Après consultation de la population et validation par les communes et le canton, le projet sera déposé auprès de la Confédération en septembre 2021. En cas d'acceptation du projet, cela permettra d'obtenir un cofinancement de Berne pour des infrastructures de mobilité. »

La consultation populaire, une nouvelle étape

L'Agglomération Coude-du-Rhône dévoile aujourd'hui son identité visuelle : le Coude du Rhône devient une coche positive, les couleurs choisies évoquent la nature, le tout forme un mélange harmonieux rappelant la dimension institutionnelle et humaine du projet. Dans cette même optique, l'Agglomération Coude-du-Rhône met en ligne un site internet participatif. Romain Fournier, chef de projet à l'Antenne Région Valais romand (ARVr) détaille les objectifs de la démarche : « Le site expose les différentes mesures qui seront déposées cet automne. La population des communes concernées a la possibilité de commenter ces mesures et le projet dans son ensemble jusqu'à la fin mars. Cette consultation populaire est indispensable au bon déroulement de la démarche. » Il ajoute : « Des séances d'information publique seront effectuées courant mai et juin, en parallèle de la consultation officielle du canton et des communes. Nous invitons toutes et tous à participer. »

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :

- M. Bernard Monnet
Préfet du district de Martigny, Président du COPIL du PA du Coude du Rhône
079 213 28 28
monnet.bernard@netplus.ch
- M. Romain Fournier
Spécialiste mobilité – Antenne Région Valais romand, chef de projet
027 720 60 16
r.fournier@regionvalaisromand.ch

2 / 2

WWW.AGGLO-COUDE-RHONE.CH

Liens

<https://www.swisstransfer.com/d/27781fa3-f553-4fd0-8b68-8923f9958aee>